

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00670 Numéro SIREN : 532 843 976 Nom ou dénomination : A.F.T. NEUF ET RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 3628

28 JUIN 2023



ROUEN

5, avenue de Caen
76038 Rouen Cedex

Tél : 02 32 18 58 78
Fax : 02 32 18 58 72
info@ceгим.net

LE HAVRE

150, rue Victor Hugo
76600 Le Havre

Tél : 02 35 53 90 56
Fax : 02 35 53 90 60
lehavre@ceгим.net

DIEPPE

290, rue du Général Chanzy
76200 Dieppe

Tél : 02 32 14 42 30
Fax : 02 35 84 78 27
dieppe@ceгим.net

SERVICE JURIDIQUE

Tél : 02 32 18 58 78
Fax : 02 32 18 58 73
s.renard@ceгим.net

Dossier Comptable

Adhérent N° R A299

MONSIEUR THIENPOND T FABIEN
EURL A.F.T.
6 RUE AUX JUIFS
76160 DARNETAL

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

✓✓✓✓✓

EURL A.F.T.
Adhérent n° R A299

SOMMAIRE

Attestation

1ère Partie - Liasse Fiscale

-  Déclaration
-  Bilan
-  Compte de résultat

2ème Partie - Les Annexes

-  Immobilisations/synthèse des plus et moins values
-  Charges à Payer
-  Détermination du Résultat Fiscal

Informations diverses

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

ROUEN

5, avenue de Caen
76038 Rouen Cedex

Tél : 02 32 18 58 78
Fax : 02 32 18 58 72
info@ceгим.net

Monsieur THIENPOND Fabien

EURL A.F.T.

**6 rue aux juifs
76160 DARNETAL**

LE HAVRE

150, rue Victor Hugo
76600 Le Havre

Tél : 02 35 53 90 56
Fax : 02 35 53 90 60
lehavre@ceгим.net

DIEPPE

290, rue du Général Chanzy
76200 Dieppe

Tél : 02 32 14 42 30
Fax : 02 35 84 78 27
dieppe@ceгим.net

Pour l'exercice du **01/07/2018 au 30/06/2019**

Et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	22 451,19 €
- Chiffres d'affaires HT	57 490,15 €
- Résultat net comptable	- 715,46 €

SERVICE JURIDIQUE

Tél : 02 32 18 58 78
Fax : 02 32 18 58 73
s.renard@ceгим.net

Fait à Rouen,
Le 23 septembre 2019

Christian MARTINEZ
Directeur Général

EURL A.F.T.
Adhérent n° RA 299

LIASSE FISCALE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
EURL AFT NEUF ET RENOVATION 6 RUE AUX JUIFS 76160 DARNETAL France	6 RUE AUX JUIFS 76160 DARNETAL
SIRET 53284397600012	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	BATIMENT SECOND OEUVRE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	------------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	715	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☒

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Association CEGIM 5 AVENUE DE CAEN 76038 ROUEN CEDEX Tél : 0232185878	Nom et adresse du conseil : Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Identité du déclarant : Date : Lieu : Qualité : Nom du signataire :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :						
	1	2	3	4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
	Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements		
	5		6		7		8		
M THIENPOND FABIEN ASSOCIE GERANT 6 RUE AUX JUIFS 76230 DARNETAL	100	2018	11 088						
		2019	10 505						
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
			MVLt imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLt réalisée au cours de l'exercice						
			MVLt restant à reporter						

Signature

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Néant ☐

Adresse de l'entreprise 6 RUE AUX JUIFS 76160 DARNETAL

SIREN

5 3 2 8 4 3 9 7 6

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

				Exercice N clos le	
				3 0 0 6 2 0 1 9	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	11 651	425
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	11 651	425
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	288	
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	267	
	Créances				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	80	
	(2) Autres* (3)	072	074	2 991	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	18 401	
	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II		096	098	22 026	
Total général (I + II)		110	112	11 651	22 451
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	3 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131	)	132	
	Report à nouveau			134	14 781
	Résultat de l'exercice			136	(715)
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	17 065
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	4 880
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	142)	172	506
	Produits constatés d'avance			174	
Total III				176	5 386
Total général (I + II + III)				180	22 451
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL APT NEUF ET RENOVATION

RA299

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 0 0 6 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	57 490
		Services*	217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	57 490
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	16 856
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(288)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	11 079
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	660	244	2 516
	Rémunérations du personnel*				250	21 593
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	6 184
	Dotations aux amortissements*				254	273
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	58 215
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(725)
Produits financiers (III)		280	9	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(715)
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314	715
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992			
	Dont divers		Créance due au report en arrière du déficit	346		350
			Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 1 942 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	372
						715

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

[illegible]

RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS

Désignation de l'entreprise EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

[illegible]

Désignation de l'entreprise : EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 605	442		444		446	6 605				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	4 900	462		464		466	4 900				
	Autres immobilisations corporelles	470	572	472		474		476	572				
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	12 077	492		494		496	12 077				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 906	532	273	534		536	6 179		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	4 900	552		554		556	4 900		
	Autres immobilisations corporelles	560	572	562		564		566	572		
	TOTAL	570	11 378	572	273	574		576	11 651		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme*	Long terme						
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations			590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591					
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 942
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	1 942
Déficits de l'exercice	860	715
Total des déficits restant à reporter	870	2 657

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	847
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	5 337
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 996
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 253
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072018		et clos le : 30062019	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		137	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 160 au	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9

SIREN 5 3 2 8 4 3 9 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

ADRESSE (voie) 6 RUE AUX JUIFS

CODE POSTAL 76160

VILLE DARNETAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique THIENPONDY Prénom(s) FABIEN

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 05111983 N° Département 80 Commune AMIENS Pays FR

Adresse : N° 6 Voie RUE AUX JUIFS

Code Postal 76160 Commune DARNETAL Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9

SIREN 5 3 2 8 4 3 9 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

ADRESSE (voie) 6 RUE AUX JUIFS

CODE POSTAL 76160

VILLE DARNETAL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

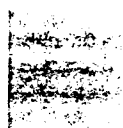
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

6 RUE AUX JUIFS

76160 DARNETAL

0631338490



Etats Comptables et Fiscaux

30/06/2019



C.E.G.I.M.

5 AVENUE DE CAEN

76038 ROUEN CEDEX

Téléphone : 0232185878

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 20 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériel et outillages industriel	3 à 7 ans
- Véhicules	2 à 5 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode suivante :

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Bilan



Bilan Simplifié

- EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 23/09/19
Tenue de compte EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 077	11 651	425	698
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	12 077	11 651	425	698

Stocks de mat. premières et approv.	288		288	
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.	267		267	267
Créances clients et comptes rattachés	80		80	1 333
Autres créances	2 991		2 991	649
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	18 401		18 401	17 206
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	22 026		22 026	19 455

TOTAL GÉNÉRAL	34 103	11 651	22 451	20 153
----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel		
Écarts de réévaluation	3 000	3 000
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 781	15 325
Provisions réglementées	(715)	(545)
CAPITAUX PROPRES	17 065	17 781

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 880	778
Autres dettes	506	1 595
Produits constatés d'avance		
DETTES	5 386	2 373

TOTAL GÉNÉRAL	22 451	20 153
----------------------	---------------	---------------

Compte de Résultat

Compte de Résultat Simplifié

EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 23/09/19
Tenue de compte EURO

Tenue de compte EURO				
RÉSULTAT COMPTABLE		Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services			57 490,15	54 580,88
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres produits			0,05	1,00
PRODUIT D'EXPLOITATION			57 490,20	54 581,88
Achat de marchandises [y compris droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et approvisionnements			16 855,86	12 164,34
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(287,92)	
Autres charges externes			11 078,93	11 990,28
Impôts, taxes et versements assimilés			2 516,00	2 703,00
Rémunérations du personnel			21 593,30	19 431,86
Charges sociales			6 184,26	8 297,09
Dotations aux amortissements			273,17	552,45
Dotations aux provisions				
Autres charges			1,34	0,07
CHARGES D'EXPLOITATION			58 214,94	55 139,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(724,74)	(557,21)
Produits financiers				
Produits exceptionnels			9,28	12,68
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Impôts sur les bénéfices				
BÉNÉFICE OU PERTE			(715,46)	(544,53)
RÉSULTAT FISCAL				
		Réintégrations	Déductions	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				
Provisions non déductibles				
Impôts et taxes non déductibles				
Réintégrations diverses				
Abattement sur le bénéfice				
Déductions diverses				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			(715,46)	
Déficit de l'exercice reporté en arrière				
Déficit antérieurs reportables				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			(715,46)	

Détail des comptes

Détail des Comptes

EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Edition du 23/09/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 11.42

Bilan Simplifié (2033A)

	Net 30/06/2019	Net N-1 30/06/2018	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles				
21500000 MATERIEL ET OUTILAGE	425,31	698,48	-273,17	-39,11
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	6 604,51	6 604,51		
21840000 MAT INFORMATIQUE	4 900,00	4 900,00		
28150000 AMORTISSEMENTS MATERIEL ET OUTILAGE	572,25	572,25		
28182000 AMORTS MATERIEL TRANSPORT	-6 179,20	-5 906,03	-273,17	-4,63
28184000 AMORTS MAT INFORMATIQUE	-4 900,00	-4 900,00		
	-572,25	-572,25		
Total I	425,31	698,48	-273,17	-39,11
Actif Circulant				
Stocks mat. premières				
31100000 STOCK DE MATIERES PREMIERES	287,92		287,92	
	287,92		287,92	
Av. et acptes versé sur commandes				
40900000 FOURNISSEURS, AVANCES VERSEES	266,50	266,50	0,00	
	266,50	266,50		
Clients et comptes rattachés				
41100000 CLIENTS	79,75	1 332,87	-1 253,12	-94,02
	79,75	1 332,87	-1 253,12	-94,02
Autres créances				
43710000 COTISATIONS TNS ALLOCATIONS FAMILIA	2 991,20	649,30	2 341,90	360,68
44400000 ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 222,00	357,00	1 865,00	522,41
44566000 ETAT, TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVI	115,00	115,00		
44567000 ETAT, CREDIT DE TVA	130,50	129,60	0,90	0,69
46700000 DEB. ET CRED. DIVERS	476,00		476,00	
	47,70	47,70		
Disponibilités				
51200000 CAISSE D EPARGNE	18 400,51	17 206,19	1 194,32	6,94
51200001 BANQUE 1		17 206,19	-17 206,19	-100,00
	18 400,51		18 400,51	
Total II	22 025,88	19 454,86	2 571,02	13,22
Total général (I + II)	22 451,19	20 153,34	2 297,85	11,40
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel				
10130000 CAPITAL SOUSCRIT ET VERSE	3 000,00	3 000,00	0,00	
	3 000,00	3 000,00		
Report à nouveau				
11000000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	14 780,67	15 325,20	-544,53	-3,55
	14 780,67	15 325,20	-544,53	-3,55
Resultat de l'exercice				
	-715,46	-544,53	-170,93	-31,30
TOTAL I	17 065,21	17 780,67	-715,46	-4,02
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés				
40100000 FOURNISSEURS	4 879,92	777,60	4 102,32	527,56
	4 879,92	777,60	4 102,32	527,56
Autres dettes				
44550000 ETAT, TVA A DECAISSER	506,06	1 595,07	-1 089,01	-68,27
44571000 ETAT, TVA COLLECTEE A 10 %		922,00	-922,00	-100,00
44860000 ETAT, CHARGES A PAYER	7,25	120,26	-113,01	-93,97
45500000 ASSOCIES, COMPTES COURANTS	357,00	411,00	-54,00	-13,14
	141,81	141,81		
TOTAL III	5 385,98	2 372,67	3 013,31	127,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	22 451,19	20 153,34	2 297,85	11,40

Détail des Comptes

EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Edition du 23/09/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 11.42

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net	Net N-1	Variation	
	30/06/2019	30/06/2018	En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de biens	57 490,15	54 580,88	2 909,27	5,33
70400000 TRAVAUX à 5.5%	2 384,20		2 384,20	
70410000 TRAVAUX à 20 %	3 544,50	14 511,49	-10 966,99	-75,57
70440000 PRESTATIONS SERVICES 10 %	51 561,45	40 069,39	11 492,06	28,68
Autres produits	0,05	1,00	-0,95	-95,00
75810000 DIFFERENCES DE REGLEMENT CLIENTS	0,05		0,05	
75880000 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1,00	-1,00	-100,00
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	57 490.20	54 581.88	2 908.32	5.33
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de mat. premières	16 855,86	12 164,34	4 691,52	38,57
60120000 ACHATS MATIERES PREMIERES 20 %	16 855,86	12 164,34	4 691,52	38,57
Variation de stock (mat. 1ère)	-287,92		-287,92	
60310000 VARIATION DES STOCKS DE MAT 1eres E	-287,92		-287,92	
Autres charges externes	11 078,93	11 990,28	-911,35	-7,60
60613000 PROPANE, ACETYLENE, OXYGENE	118,04		118,04	
60614001 GAZ-OIL	1 805,40	1 732,43	72,97	4,21
60614002 AUTRES CARBURANTS	27,52		27,52	
60632000 PETIT OUTILLAGE	261,14	550,49	-289,35	-52,56
60633000 VETEMENTS DE TRAVAIL	49,83		49,83	
60641000 FOURNITURES DE BUREAU		109,99	-109,99	-100,00
61351000 LOCATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE	82,17	112,10	-29,93	-26,70
61551000 ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE	13,32		13,32	
61553100 ENTRETIEN MAT. TRANSP. UTILITAIRE P	403,18	684,41	-281,23	-41,09
61600000 ASSURANCES	4 940,82	4 835,76	105,06	2,17
62260000 HONORAIRES	2 280,50	2 265,00	15,50	0,68
62270001 FRAIS D'ACTES		44,76	-44,76	-100,00
62400000 TRANSPORTS DE MARCHANDISES		607,00	-607,00	-100,00
62520000 DEPLACEMENTS DE L'EXPLOITANT	394,30	311,59	82,71	26,54
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	108,00	70,08	37,92	54,11
62621500 TELEPHONE PROFESSIONNEL	170,04	293,04	-123,00	-41,97
62700000 SERVICES BANCAIRES	424,67	373,63	51,04	13,66
Impôts, taxes et versements assimilés	2 516,00	2 703,00	-187,00	-6,92
63132000 FORMATION CONTINUE TNS	236,00	115,00	121,00	105,22
63510000 CFE / CVAE	660,00	820,00	-160,00	-19,51
63720000 C.S.G. DEDUCTIBLE	1 620,00	1 768,00	-148,00	-8,37
Rémunérations du personnel	21 593,30	19 431,86	2 161,44	11,12
64400000 REMUNERATION DU TRAVAIL DE L'EXPLOI	21 593,30	19 431,86	2 161,44	11,12
Charges sociales	6 184,26	8 297,09	-2 112,83	-25,46
64610000 TNS, ALLOCATIONS FAMILIALES		237,00	-237,00	-100,00
64620000 TNS, ASSURANCE MALADIE	734,00	1 246,00	-512,00	-41,09
64630000 TNS, ASSURANCE VIEILLESSE	4 603,00	5 770,00	-1 167,00	-20,23
64640000 MUTUELLE	401,87	610,50	-208,63	-34,17
64650000 PREVOYANCE	445,39	433,59	11,80	2,72
Dotations aux amortissements	273,17	552,45	-279,28	-50,55
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IM	273,17	552,45	-279,28	-50,55
Autres charges	1,34	0,07	1,27	1814,29
65830000 DIFFERENCES SUR TVA	0,34	0,07	0,27	385,71
65880000 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,00		1,00	
Total des charges d'exploitation (II)	58 214.94	55 139.09	3 075.85	5.58
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-724.74	-557.21	-167.53	-30.07
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Produits financiers (III)	9,28	12,68	-3,40	-26,81
76000000 PRODUITS FINANCIERS	9,28		9,28	

Détail des Comptes

EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Edition du 23/09/19

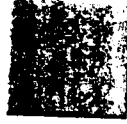
Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 11.42

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 30/06/2019	Net N-1 30/06/2018	Variation	
			En valeur	En %
76400000 INTERETS CREDITEURS				
12,68			-12,68	-100,00
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	-715,46	-544,53	-170,93	-31,39
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0.00	715.46	-715.46	-100.00
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0.00	715.46	-715.46	-100.00

Soldes intermédiaires de gestion



Soldes Intermédiaires de Gestion

EURL AFT NEUF ET RENOVATION RA299

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 23/09/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2019	%	Net (N-1) 30/06/2018	%
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	57 490	100,00	54 581	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	57 490	100,00	54 581	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	57 490	100,00	54 581	100,00
- Consommation en provenance des tiers	27 647	48,0898	24 155	44,2547
VALEUR AJOUTÉE	29 843	51,9102	30 426	55,7453
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	2 516 27 778	4,3764 48,3171	2 703 27 729	4,9523 50,8034
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(450)	-0,7832	(6)	-0,0104
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	0 273 1	0,0001 0,4752 0,0023	1 552 0	0,0018 1,0122 0,0001
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(725)	-1,2606	(557)	-1,0209
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	9	0,0161	13	0,0232
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(715)	-1,2445	(545)	-0,9977
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(715)	-1,2445	(545)	-0,9977
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

EURL A.F.T.
Adhérent n° RA 299

ANNEXES

AC 02

Adhérent : EURL AFT

Exercice : du : 01/07/18 au 30/06/2019

IMMOBILISATIONS

❖ VALEUR BRUTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

❖ AUGMENTATIONS

Dont : Acquisitions.....
 Production.....
 Apports.....
 Virement poste à poste.....

12 076,76 €
 +

❖ DIMINUTIONS

Dont Ventes.....
 Virement patrimoine privé.....
 Hors service.....
 Vols.....
 Pertes.....
 Retrait actif.....

-
 =
 12 076,76 €

❖ VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE

SYNTHÈSE DES PLUS ET MOINS VALEURS

❖ VALEURS D'ACQUISITION H.T.

❖ AMORTISSEMENTS PRATIQUES

❖ VALEURS RÉSIDUELLES (V.N.C.)

❖ PRIX DE CESSIONS H.T.

❖ PLUS OU MOINS VALEURS GLOBALE

Dont : Plus value court terme.....
 Moins value court terme.....
 Plus value long terme.....
 Moins value long terme.....

242

AC10

Adhérent : EURL AFT

Exercice : du 01/07/2018 au 30/06/2019

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

RÉSULTAT COMPTABLE		-715,46 €
<u>NATURE ET DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS</u>		
<u>TOTAL DES RÉINTÉGRATIONS</u>		0,00 €
<u>NATURE ET DÉTAIL DES DÉDUCTIONS</u>		
<u>TOTAL DES DÉDUCTIONS</u>		0,00 €
RÉSULTAT FISCAL		-715,46 €

EURL A.F.T.
Adhérent n° R A299

INFORMATIONS DIVERSES

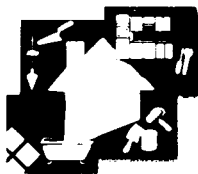


Pour tout complément d'information, contactez **Fanny POTEL**
Responsable du Bureau de Rouen ou votre conseiller :

Carole PRINGAULT

☎ 02.32.18.58.78





AFT
Neuf & Rénovation

Société A.F.T. Neuf & Rénovation EURL

Au capital de 3000€

Siège : 6 rue aux Juifs

76160 DARNETAL

RCS : ROUEN 532 843 976

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

28 JUIN 2019

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix neuf,

Et le vingt septembre,

À 17 heures

L'associé unique et gérant de la Société A.F.T. Neuf & Rénovation EURL a réuni l'assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant le 10 septembre 2019.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2019

Examen par l'associé unique et approbation des comptes et du bilan de la Société A.F.T. Neuf & Rénovation.

Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2019.

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, représentée par son associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos s'élevant à - 715,46 € au compte report à nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et gérant de la Société A.F.T. Neuf & Rénovation EURL

Fabien THIENPOND